

DROIT DE PLACE DES COMMERCANTS AMBULANTS – *y compris camion-pizza, food-trucks*

Désignation	Tarif
Forfait annuel – étal ≤ 5 mètres linéaires	60,00
Forfait annuel – étal ≤ 7,50 mètres linéaires	100,00
Forfait annuel – étal > 7,50 mètres linéaires	Ø
Forfait journalier	20,00